

Mairie de NEUILLY LE REAL

2, place de la Mairie

03340 NEUILLY LE REAL

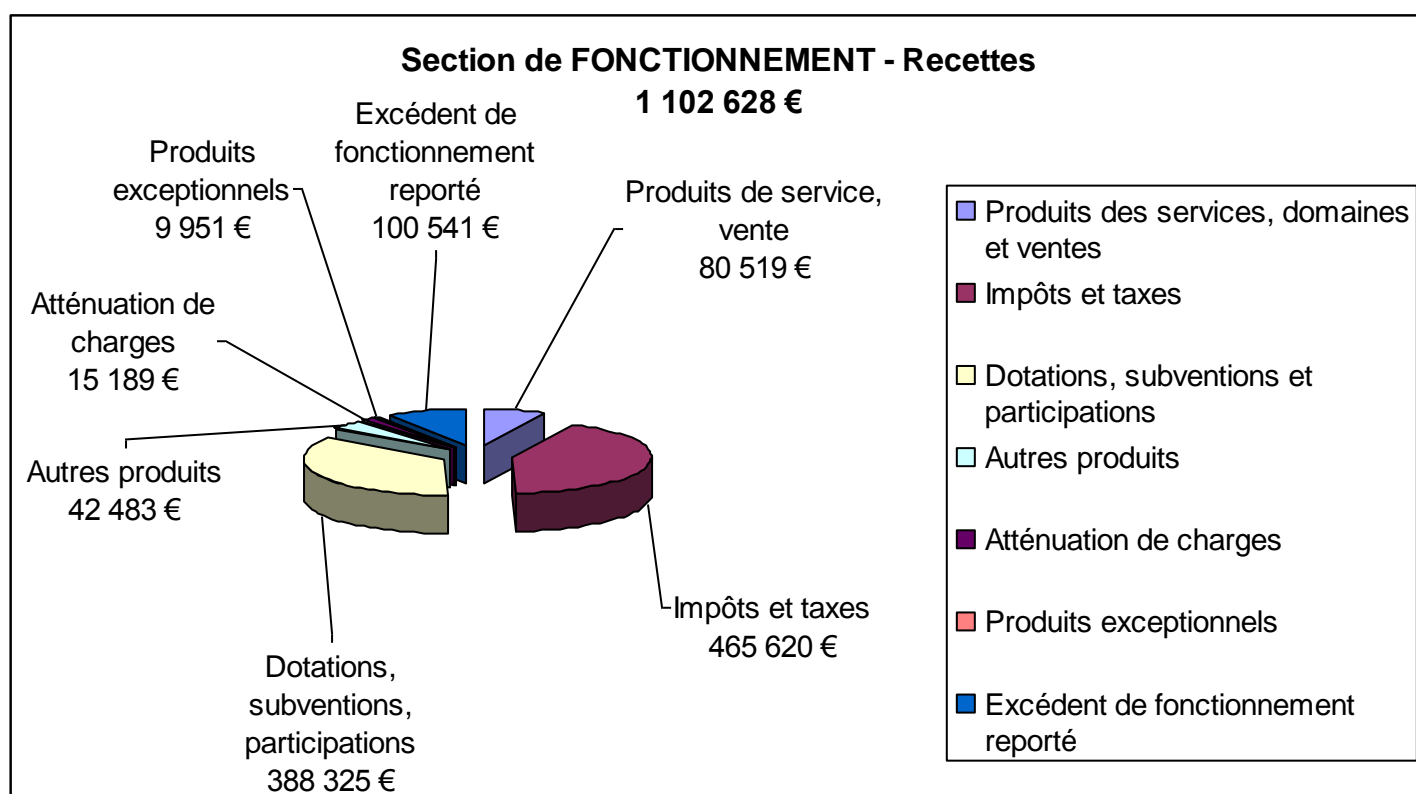
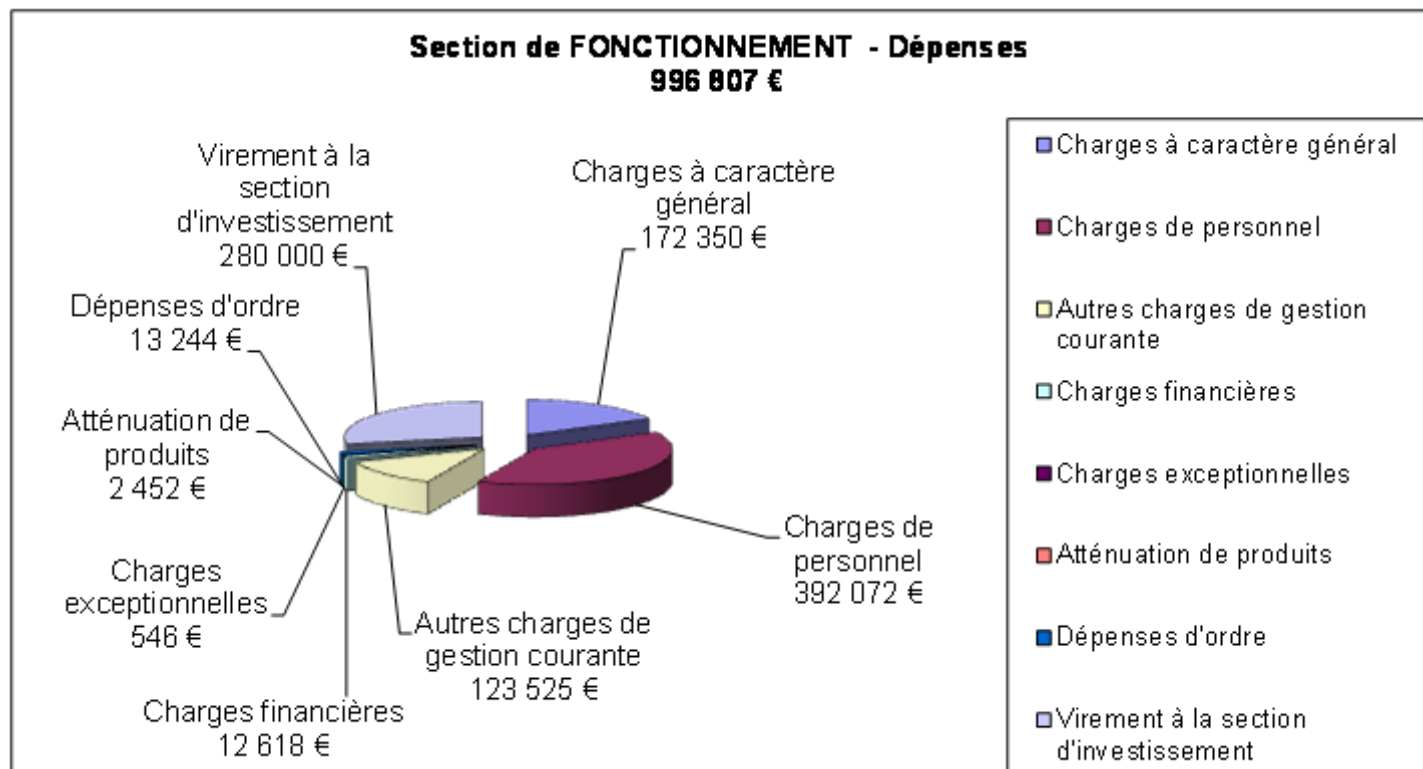
☎ 04 70 43 81 47

email mairie-neuilly-le-real@pays-allier.com



COMPTE ADMINISTRATIF 2014

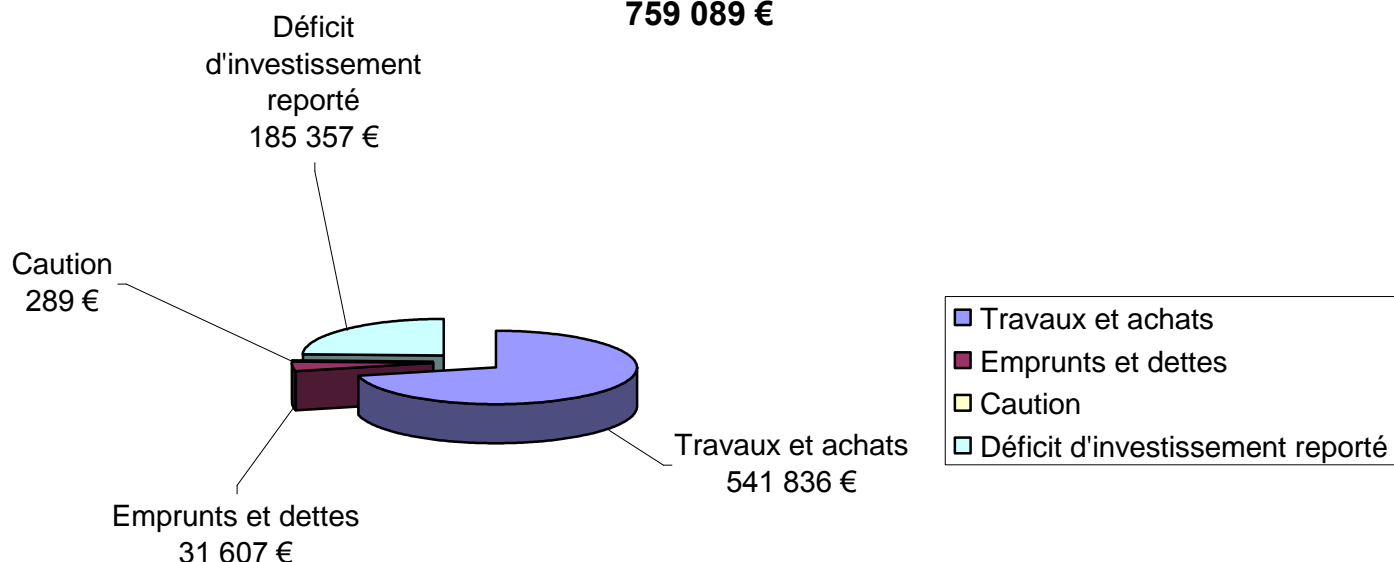
Le compte administratif est le document comptable relatant l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune. Ce compte est présenté après affectation des résultats.



Le compte administratif de la section de fonctionnement de la commune présente un excédent de fonctionnement de 105 821 € après affectation du résultat.

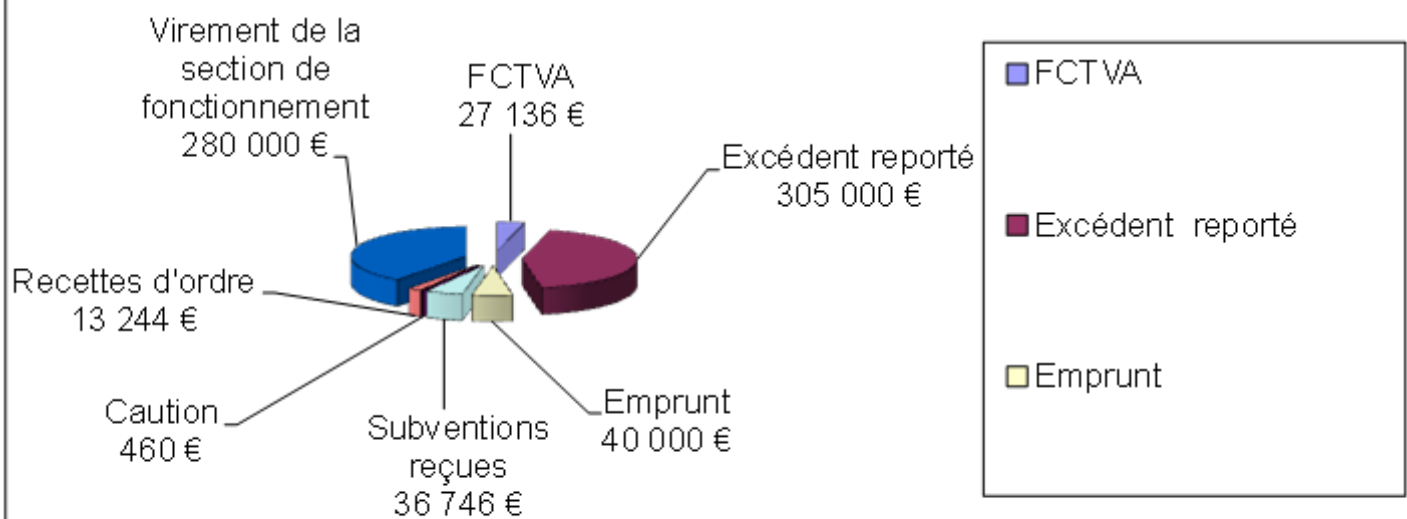
Section d'INVESTISSEMENTS - Dépenses

759 089 €



Section d'INVESTISSEMENTS - Recettes

422 586 € (hors virement de la section de fonctionnement)



Total dépenses : 759 089 €

Total recettes : 422 586 €

Déficit : 336 503 €

Les restes à réaliser s'élèvent à 335 565 € en dépenses et 392 850 € en recettes, d'où un solde excédentaire de 57 285 €.

Après incorporation des restes à réaliser, le compte administratif de la section d'investissement présente un solde déficitaire de 279 218 € couvert par le virement de 280 000 € de la section de fonctionnement.

INVESTISSEMENT

Travaux et achats payés en 2014

Vaisselle salle Henri BARON	566 €
Ordinateurs, tablette	1 842 €
Jardinières	822 €
2 bornes incendie	2 935 €
Photocopieur mairie	4 080 €
Illuminations Noël	2 967 €
Défibrillateur	2 380 €
Véhicule utilitaire	20 737 €
Panneaux et balises signalisation	3 355 €
Travaux voiries rue des Rosiers, rue de Neuglise, le Domaine neuf	28 631 €
Travaux Logis Henri IV	6 176 €
Travaux électricité salle Henri BARON	8 360 €
Stores école primaire	2 109 €
Aménagement du bourg	5 771 €
Réfection des courts de tennis	22 064 €
Travaux vestiaires stade Hubert TURAUD	429 041 €
TOTAL	541 836 €



CAISSE DES ECOLES

Dépenses	
Charges à caractère général	33 050 €
Charges de personnel et frais assimilés	53 837 €
Charges exceptionnelles	33 €
TOTAL	86 920 €

Recettes	
Produits des ventes des tickets	42 005 €
Subventions et participations	44 479 €
Produits exceptionnels	164 €
Excédent de fonctionnement reporté	4 107 €
TOTAL	90 755 €

Le compte administratif de la Caisse des écoles présente un solde excédentaire de 3 835 €.

18 240 repas ont été servis en 2014 (soit une moyenne de 119 repas par jour).

Le prix de revient d'un repas est de 4,77 €.

Le déficit par repas est de 2,46 €.

La participation de la commune de Gouise est de 3 511 €, celle de la commune de Chapeau est de 345 € et la subvention de la commune de Neuilly Le Réal est de 40 623 €.

CCAS

Dépenses	
Charges à caractère général	3 154 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 470 €
TOTAL	4 624 €

Recettes	
Subventions et participations	4 087 €
Excédent de fonctionnement reporté	3 393 €
TOTAL	7 480 €

Le compte administratif 2014 présente un solde excédentaire de 2 856 €.



LOTISSEMENT de LA GARENNE GAYOT

Dépenses	
Travaux	40 839 €
Honoraires	2 863 €
Taxes	200 €
Régularisation écritures antérieures	86 993 €
TOTAL	130 895 €

Recettes	
Vente de terrains	22 773 €
Subvention du Conseil général	86 994 €
TOTAL	109 767 €

Le déficit 2014 s'élève à 21 128 €.



ZONE D'ACTIVITES DES GAMBADES

Dépenses	0 €
-----------------	------------

Recettes	
Vente de terrains	4 000 €
TOTAL	4 000 €

L'excédent 2014 s'élève à 4 000 €.

Nota : L'excédent de la zone est à rajouter à l'excédent de la commune et le déficit du lotissement est à déduire.

L'excédent réel de la commune est de 88 693 €.